



DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 17-2024
DU 15 AVRIL 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice 14

Présents 9

Votants 12

L'an deux mille vingt quatre

Le quinze avril à 18 H 00

Le Conseil Municipal de la Commune de PETIT-PALAIS ET CORNEMPS

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la mairie, sous la présidence de Patricia RAICHINI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 Avril 2024

ETAIENT PRESENTS : RAICHINI Patricia, BROUDICHOUX Serge, VEYSSIERE Fabienne, AUDOUIN Anne, TRANQUARD Jérôme, HUCHET Pierrette, MARTIN Frédéric, REYGADE Aline, BOUTIN Jean-François

ETAIENT ABSENTS : BORDAS Christian, POUDRET Annie

PROCURATIONS : JOCELYN Nathalie à BOUTIN Jean-François-DUMON Alain à BROUDICHOUX Serge- BORDELAIS Gérald à TRANQUARD Jérôme

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-François BOUTIN a été désigné comme secrétaire de séance.

OBJET : DELIBERATION 17-2024 ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2024

Le Maire,

Après examen des demandes de subventions pour l'année 2024 reçues en mairie,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer les sommes suivantes :

- Anciens Combattants	100,00 €
- Association Communale Chasse	600,00 €
- Cercle de l'Amitié (3 ^{ème} âge)	350,00 €
- Gymnastique Volontaire	600,00 €
- Parents d'Elèves RPI	350,00 €
- Petit-Palais Environnement	100,00 €
- Tendons la Main	300,00 €
- Donneurs de sang	150,00 €
- Les petits pas du palais	350,00 €
- Jeunes Sapeurs Pompiers du Libournais	150,00 €
- Fête Palais Fous (Comité des Fêtes)	2 000,00 €
- Ass.USEP Gironde	630,00 €
- GRHAC Coutras	150,00 €
- Ass. La Palette Palaisienne	150,00 €

Cette dépenses sera imputée au compte 65748.

Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la collectivité ; informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le Maire et le Secrétaire de séance

Le Maire

P. RAICHINI

Le secrétaire de séance

JF BOUTIN

Acte rendu exécutoire

Le 28 mai 2024

Publié ou Notifié

Le 28 mai 2024